

## A l'attention des élèves et parents de première et de terminale

### Objet : présentation du bac franco-allemand

Selon la Convention de Schwerin, le bac franco-allemand est obtenu en utilisant :

- les notes préliminaires (contrôle continu),
- les notes de l'examen final.

#### 1. Notes préliminaires

(7 disciplines caractéristiques affectées chacune d'un coefficient 1, soit un total sur 70 points)

<b>Série L</b>	<b>Série ES</b>	<b>Série SBC</b>	<b>Série SMP</b>
Langue Maternelle	Langue Maternelle	Langue Maternelle	Langue Maternelle
Langue du Partenaire	Langue du Partenaire	Langue du Partenaire	Langue du Partenaire
Mathématiques	Mathématiques	Mathématiques	Mathématiques
Anglais	SES	Chimie	Physique
Philosophie	Anglais	Biologie	Chimie
Biologie	Philosophie	Physique	Biologie
Sciences Humaines	Sciences Humaines	Sciences Humaines	Sciences Humaines

Les notes préliminaires comptent pour le calcul de la note du bac, mais aussi pour ouvrir la possibilité de passer un oral du 2<sup>e</sup> groupe d'épreuves. Les notes préliminaires sont exprimées en nombres entiers obtenus par calcul de la moyenne des 5 trimestres de 1<sup>ère</sup> et terminale (3 trim. de 1<sup>ère</sup> et 2 trim. de tale). Ce sont des notes pédagogiques, arrondies à l'entier inférieur ou supérieur par les professeurs (ex : pour 7.2 ce sera 7 ou 8).

#### 2. Notes d'EPS et Options facultatives (2 au maximum)

- Note d'EPS : 1/3 pour la moyenne arithmétique des notes des 5 trimestres de 1<sup>ère</sup> et de terminale, 1/3 pour la note de l'épreuve de 1<sup>ère</sup> et 1/3 pour l'épreuve de terminale.

- Notes des options facultatives : 1/3 pour la moyenne arithmétique des 5 notes de 1<sup>ère</sup> et de terminale, et 2/3 pour l'examen final. Il faut avoir suivi les options pendant 3 ans pour pouvoir les passer au Bac.

#### 3. Les épreuves du 1<sup>er</sup> groupe

(4 disciplines différentes selon les séries, 12 coefficients, soit un total sur 120 points)

<b>Série L</b>	<b>Série ES</b>	<b>Série SBC</b>	<b>Série SMP</b>
<b>Langue Maternelle</b> Durée : 4h30 Coeff. : 3	<b>Langue Maternelle ou philo</b> Durée : 4h30 Coeff. : 3	<b>Langue Maternelle ou philo</b> Durée : 4h30 Coeff. : 3	<b>Langue Maternelle ou philo</b> Durée : 4h30 Coeff. : 2
<b>Langue du Partenaire</b> Durée : 4h00 Coeff. : 3 (1.5 écrit, 1.5 oral)	<b>Langue du Partenaire</b> Durée : 4h00 Coeff. : 3 (1.5 écrit, 1.5 oral)	<b>Langue du Partenaire</b> Durée : 4h00 Coeff. : 3 (1.5 écrit, 1.5 oral)	<b>Langue du Partenaire</b> Durée : 4h00 Coeff. : 3 (1.5 écrit, 1.5 oral)
<b>Une matière au choix*</b> Coeff. : 3	<b>Economie</b> Durée : 4h Coeff. : 3	<b>Maths</b> Durée : 4h Coeff. : 3	<b>Maths</b> Durée : 4h Coeff. : 4
<b>Une matière au choix*</b> Coeff. : 3	<b>Maths :</b> Durée : 4h Coeff. : 3	<b>Une matière au choix*</b> Durée : 3h Coeff. : 3	<b>Physique</b> Durée : 3h Coeff. : 3

\* En L : choisir entre anglais (3h d'écrit), philo (4h d'écrit) ou maths (3h d'écrit)

\* En SBC : choisir entre chimie (3h d'écrit) ou biologie (3h d'écrit)

#### 4. Bilan du 1<sup>er</sup> groupe

(Total des notes préliminaires sur 70 points + total des épreuves 1<sup>er</sup> groupe sur 120 points, soit un total général sur 190 points)

- Tout élève ayant strictement moins de 5 de moyenne générale n'est pas reçu au bac et n'a pas accès au 2<sup>ème</sup> groupe d'épreuves.

- Tout élève ayant une moyenne générale égale ou supérieure à 6.5 à l'issue du 1<sup>er</sup> groupe d'épreuves, soit **123.5**, à condition que l'élève n'ait pas plus d'une note préliminaire strictement inférieure à 6 et aucune note du 1<sup>er</sup> groupe strictement inférieure à 6 (en langue du partenaire, la moyenne entre l'oral et l'écrit fait foi), est déclaré immédiatement reçu.

- Tout élève qui ne remplit pas les conditions précédentes doit se présenter aux épreuves du 2<sup>nd</sup> groupe.

- Les notes d'EPS et des options facultatives n'entrent pas dans le calcul du bilan du 1<sup>er</sup> groupe (elles sont rajoutées dans un deuxième temps, pour le calcul final des points et pour l'attribution des mentions, en ne tenant compte que des notes supérieures à 6).

- Les mentions sont attribuées de la manière suivante :

- de 6.5 à 7.4 : Assez Bien,
- de 7.5 à 8.4 : Bien,
- 8.5 et plus : Très Bien.

#### 5. Epreuves du 2<sup>ème</sup> groupe

- Le président du jury, lors de la 1<sup>ère</sup> délibération, choisit le nombre et la nature des épreuves orales parmi les disciplines suivantes (affectées du coefficient 2) :

<i>Série L</i>	<i>Série ES</i>	<i>Série SBC</i>	<i>Série SMP</i>
Sciences humaines * Biologie La 3 <sup>ème</sup> discipline non choisie au 1 <sup>er</sup> tour	Sciences humaines * Anglais Philosophie	Sciences humaines * Physique La discipline non choisie au 1 <sup>er</sup> groupe	Sciences humaines * Biologie Chimie

\* Pour les Sciences humaines, le candidat tirera au sort 1 épreuve entre l'histoire, la géographie et l'éducation civique.

- En outre, lors de la proclamation des résultats du 1<sup>er</sup> groupe d'épreuves, le candidat peut choisir de passer des épreuves orales supplémentaires :

• pour une ou deux disciplines où ses notes préliminaires sont strictement inférieures à 6 (sauf les disciplines des écrits du 1<sup>er</sup> groupe) affectées du coefficient 1,

• **et/ou** une ou deux disciplines (à l'exception de la langue du partenaire) où les notes des épreuves écrites du 1<sup>er</sup> groupe sont strictement inférieures à 6, à condition que la note préliminaire soit supérieure à 6.

La note définitive de l'épreuve sera alors la moyenne arithmétique entre les notes de l'épreuve écrite et de l'épreuve orale de rattrapage, affectée du même coefficient que l'épreuve écrite.

#### 6. Bilan du 2<sup>ème</sup> groupe

- **A l'issue des épreuves du 2<sup>nd</sup> groupe**, sont déclarés admis les élèves dont la moyenne générale est supérieure ou égale à 6, **à condition que dans l'ensemble des disciplines ils n'aient pas plus de 2 notes finales strictement inférieures à 6 et pas plus d'une note inférieure à 6 dans les épreuves du 1<sup>er</sup> groupe.**

La Direction